



**INSTITUTION
REGIONALE
DES SOURDS
ET DES AVEUGLES**

Projet d'établissement Résidence Luis DANNEY 2020-2024

*Foyer de vie
Foyer d'accueil médicalisé*

Résumé pour les résidents

Mars 2020

Un projet d'établissement, c'est quoi ?

C'est un document écrit qui explique :

- Les missions de l'établissement
- L'accompagnement des résidents
- Les améliorations à apporter pour un meilleur accompagnement

Comment il est écrit ?

Le directeur a écrit le document avec une stagiaire. Pour écrire ce document, nous avons eu plusieurs réunions avec :

- Les résidents
- Les professionnels
- Les familles

L'IRSA, c'est quoi ?

L'IRSA, ça veut dire: Institution Régionale des Sourds et des Aveugles.

L'association a 150 ans.

Quelle est sa mission ? Accompagner les personnes sourdes ou malentendantes, aveugles ou malvoyantes, dans toute la région de la Nouvelle Aquitaine.

L'IRSA a plusieurs établissements ou services dans la région, pour les enfants et les adultes.

Les personnes accompagnées par l'IRSA peuvent avoir aussi d'autres handicaps :

- handicap physique
- handicap psychologique
- autisme,...

Les valeurs de l'IRSA :

Les valeurs, c'est ce qu'il faut faire pour respecter les personnes.

L'IRSA a des valeurs, c'est de respecter :

- les personnes handicapées
- les différences de chacun
- les droits des personnes handicapées (intimité, confidentialité, vie privée, liberté)
- les choix des personnes
- les projets des personnes

C'est aussi :

- de protéger les personnes fragiles
- de ne pas faire les choses à la place des personnes
- de donner aux personnes des responsabilités
- de permettre aux personnes de devenir plus autonomes

La Résidence Luis Daney, c'est quoi ?

La Résidence Luis Daney est :

- Un foyer de vie
- et un foyer d'accueil médicalisé

La Résidence Luis Daney accueille des adultes sourds, aveugles ou malvoyants, qui ont besoin de vivre dans un établissement. Ces personnes peuvent avoir aussi d'autres handicaps :

- physiques
- mentaux
- psychologiques

La Résidence Luis Daney est ouverte depuis 2017. La Résidence a 76 places :

- 60 places pour des personnes qui vivent toute l'année à la Résidence
- 11 places pour des personnes qui viennent seulement la journée
- 3 places pour des personnes qui viennent pour quelques semaines
- 2 places pour des personnes qui viennent en urgence parce qu'elles n'ont pas d'autre solution

Il y a 6 unités de vie :

- Au rez-de-chaussée :
 - o l'unité A pour des personnes qui ont un handicap visuel
 - o les unités B et C pour des personnes sourdes avec des handicaps importants
- Au 1^{er} étage :
 - o les unités D, E et F pour des personnes sourdes avec des handicaps. Ces personnes sont plus autonomes qu'en bas.

Quel est l'accompagnement proposé aux résidents ?

Un lieu de vie adapté à chacun :

Chaque personne accueillie doit pouvoir :

- se sentir bien à la RLD
- avoir le choix de ses activités
- s'exprimer et communiquer facilement
- exprimer ce qu'elle veut, donner son avis, dire ce qui est difficile
- participer à la vie de l'unité et de la Résidence (tâches communes)
- garder les liens avec sa famille et ses proches, mais en gardant son autonomie
- créer des liens amicaux avec des résidents ou à l'extérieur
- avoir une vie affective et sexuelle épanouie

Pour les résidents du FAM (foyer d'accueil médicalisé, unités B et C) :

Les personnes accueillies en FAM ont des handicaps très importants. Elles sont plus fragiles et ont besoin d'un accompagnement très adapté.

Elles doivent pouvoir :

- se sentir en sécurité
- avoir un emploi du temps régulier
- être accompagnées par des personnes qui les écoutent et les respectent
- avoir des soins adaptés
- avoir des moyens de communication adaptés (signes LSF, pictogrammes, plannings au mur, photos, mime,...)
- garder le plus possible leur autonomie

Les résidents très handicapés doivent pouvoir faire des choix et exprimer leurs envies.

Pour les résidents du FO (Foyer de vie, unités A, D, E et F)

Les personnes accueillies en FO ont des handicaps plus légers et sont plus autonomes.

Les personnes doivent pouvoir partir en appartement autonome quand c'est dans leur projet. La vie en appartement est trop difficile ? Les personnes peuvent revenir à la Résidence Luis Daney.

Parfois les personnes ne peuvent pas vivre en appartement autonome à cause de leur handicap. Pour ces personnes qui veulent vivre à la Résidence, elles doivent pouvoir :

- faire des activités, dans le foyer et à l'extérieur
- avoir des relations amicales ou sociales dans le foyer ou à l'extérieur
- rencontrer la psychologue et les médecins régulièrement quand la personne en a besoin

Les activités proposées :

La Résidence Luis Daney propose des activités adaptées au projet personnalisé de la personne. Ces activités se passent à l'intérieur ou à l'extérieur de la Résidence.

Exemples d'activités :

- sport : marathon, course, relais, footing, randonnée de montagne, ballade « santé », vélo d'appartement, piscine, ...
- expression ou communication : LSF, actualité, musique, percussions, expression corporelle, contes,...
- bien-être : esthétique, relaxation, salle sensorielle, yoga, balnéothérapie,...
- culture : médiathèque, cinéma, théâtre, musées, spectacles, expositions, festivals,...
- activités manuelles : peinture, dessin, bois, couture, mosaïque, arts plastiques,...
- participation à la vie locale ou associative : vie de quartier, participation aux associations locales, bénévolat,...
- voyages, séjours de vacances, sorties,...
- activités de la vie quotidienne : gestion de l'argent, cuisine, atelier goût, potager,...
- activités religieuses si la personne le souhaite

Les soins pour la santé :

Les résidents ont des soins adaptés à leur handicap et à leur santé :

- Le médecin coordonnateur organise les soins
- Chaque résident a un médecin extérieur à la Résidence
- Les infirmières organisent les rendez-vous médicaux à l'extérieur (hôpital, médecin spécialiste, Les infirmières veillent aussi à la santé de tous les résidents
- La pharmacie amène les médicaments
- Les médicaments sont distribués par les professionnels de la Résidence
- Des infirmiers extérieurs à la Résidence viennent donner certains médicaments ou certains soins
- Lorsque qu'il y a un gros problème de santé, le résident peut être soigné à l'hôpital
- Nous avons un psychiatre qui vient une fois par semaine à la Résidence. Le psychiatre peut aider les personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Le psychiatre peut donner des médicaments. Le psychiatre peut proposer de rencontrer d'autres professionnels.
- Une psychologue travaille à la Résidence. Les résidents qui ont besoin de parler de leurs problèmes peuvent la rencontrer. Elle peut aussi aider les familles et les professionnels.

- La Résidence peut organiser des ateliers pour les résidents sur :
 - o La sexualité
 - o La santé.

Le projet personnalisé :

Chaque résident a un projet personnalisé. Ce projet contient :

- Les habitudes de vie du résident
- Les capacités, le niveau d'autonomie et les difficultés du résident
- Les besoins du résident sur :
 - o la santé
 - o l'autonomie
 - o la communication
 - o les relations...
- Les attentes et les souhaits du résident sur :
 - o les activités
 - o la communication
 - o la participation aux tâches communes
- Les objectifs à réaliser pour le résident

Le résident participe à la création de son projet. C'est son projet, ce sont ses objectifs. Son tuteur ou son curateur participe aussi à son projet. Quand le résident le souhaite, la famille peut aussi participer au projet.

Chaque résident a un référent : c'est un professionnel qui suit le projet du résident.

Tous les ans ou tous les deux ans, on fait un bilan pour voir ce qui a été fait ou pas fait dans le projet.

Les évolutions pour les 5 prochaines années :

La Résidence Luis Daney devra évoluer dans les prochaines années, pour améliorer l'accompagnement des résidents.

Voici les évolutions que nous souhaitons :

1. Pour avoir plus de places en FAM (Foyer d'accueil médicalisé), Il faudra demander l'autorisation aux administrations qui donnent l'argent pour fonctionner. Avec cet argent, la Résidence peut accueillir les résidents.
2. Avoir plus de places en FAM, cela permet d'avoir plus de professionnels :
 - o plus d'infirmières
 - o plus d'aides-soignantes
 - o le médecin coordinateur viendrait plus souvent à la Résidence
 - o le psychiatre viendrait plus souvent à la Résidence
 - o la psychologue viendrait plus à la Résidence

Plus de professionnels cela permet d'avoir un meilleur accompagnement :

- o pour la santé
- o pour la prévention des maladies
- o pour la sexualité...

3. La Résidence Luis Daney veut mieux accompagner les résidents du FAM. La Résidence veut améliorer la sécurité des résidents. La Résidence veut proposer aux résidents des activités plus régulières.
4. La Résidence Luis Daney veut proposer aux résidents du FO (Foyer de vie) qui le souhaitent la possibilité de vivre en appartement autonome. Ces personnes peuvent être accompagnées par un SAVS. Le SAVS c'est un service qui accompagne des personnes à l'extérieur pour les aider à réaliser leur projet de vie.
5. La Résidence Luis Daney veut que chaque résident soit encore plus autonome. La RLD veut aussi que chaque résident décide ce qu'il veut faire ou pas.
L'objectif est que chacun participe à la vie de la Résidence et que chacun puisse se sentir responsable et actif.
6. La Résidence Luis Daney veut améliorer encore les moyens de communication adaptés.

Pour les sourds :

- Plus de formations LSF pour les professionnels
- Plus de supports de communication adaptés (dessin, image, pictos, mime...)
- Plus de documents écrits adaptés

Pour les personnes aveugles et malvoyantes plus de documents adaptés :

- En braille ou en gros caractères
- Avec des logiciels de synthèse vocale
- Avec des outils numériques
- Et avec des locaux plus accessibles

7. La RLD Résidence Luis Daney veut proposer plus d'activités adaptées aux résidents :
 - des activités à la Résidence (animées par des professionnels de la Résidence ou des partenaires extérieurs)
 - des activités à l'extérieur de la Résidence comme par exemple :
 - associations sportives
 - associations culturelles
 - associations d'aide aux personnes en difficulté sociale
8. La Résidence Luis Daney veut trouver des solutions adaptées pour les résidents qui vont devenir vieux. Il faudra adapter les locaux et l'accompagnement pour qu'ils puissent rester le plus longtemps possible à la Résidence.

La Résidence doit aussi trouver des solutions pour les personnes qui ne pourront plus rester à la Résidence comme par exemple des maisons de retraite accueillantes pour les personnes :

- handicapées
- sourdes
- aveugles et malvoyants
- avec d'autres handicaps

Si cela n'existe pas, il faudra que l'IRSA trouve des partenaires pour créer des endroits où accueillir ces personnes et les accompagner au mieux.

9. La Résidence Luis Daney veut accueillir plus de personnes pour des séjours temporaires de quelques semaines ou quelques mois.

Ces séjours permettent aux familles de ces personnes de se reposer. La Résidence évalue les besoins et les possibilités de ces personnes.

L'accueil temporaire permet aussi de répondre à des situations d'urgence.

10. La Résidence Luis Daney veut aménager le terrain autour de la Résidence. Ce terrain permettrait aux résidents de :

- Se promener
- Faire du sport...

La Résidence doit aussi réfléchir aux évolutions des locaux.

Des locaux adaptés, cela permet d'avoir un meilleur accompagnement.

11. La Résidence Luis Daney veut continuer à former les professionnels :

- formations en LSF
- formations sur les différents handicaps
- Formation sur l'animation des activités,...

12. La Résidence Luis Daney veut améliorer la qualité des services.

Pour améliorer la qualité, la Résidence fera des enquêtes pour demander l'avis :

- des résidents
- des familles.